

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 29 mars 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/03/2024

Présents : 14

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 5

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR

Votants: 19

Pour: 19

Contre: 0

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS, Marianne COMBES par Pierre MATHIEU, Jean-Louis LAFAURIE par Jean-Luc FALIP, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS, Catherine SONZOGNI par Jean ARCAS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Christian BIES, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUJO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Santé : Appel à projets Plan régional santé environnement

La santé-environnement est un sujet de préoccupation croissante pour la population, avec une prise de conscience collective des interactions entre santé humaine, santé animale, et état de l'environnement et des écosystèmes. Améliorer la santé de la population amène donc à s'intéresser aux environnements dans lesquels ils évoluent et avec lesquels ils interagissent. La santé-environnement concerne tout le monde : élus, collectivités, services de l'État, experts, citoyens, associations, entreprises, établissements de santé...

Le plan régional santé-environnement (PRSE 4) vise à informer, former et éduquer, à promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé, à prévenir les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs en respectant les écosystèmes et la biodiversité, et enfin, à prévenir les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs. Un appel à projets "Santé-Environnement" est lancé pour soutenir des projets innovants et structurants portés par les acteurs locaux sur une durée de 2 ans.

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). Sa stratégie s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, d'adaptation aux changements climatiques, d'alimentation, et d'activités en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire notamment en ce qui concerne son axe 3 : Développer des comportements et des environnements favorables à la santé

Le projet alimentaire territorial est une démarche collective qui regroupe tous les acteurs concernés par l'alimentation sur un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, consommateurs etc.) pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation, développer une alimentation durable et de qualité, accessible à tous. Il est essentiel de favoriser le développement d'actions de prévention autour de l'alimentation dans une perspective de préservation de la santé et de l'environnement.

Le logement étant un déterminant de santé, au travers de la politique Habitat le Pays Haut Languedoc et Vignobles vise la rénovation de logements privés avec pour ambition la rénovation du parc résidentiel pour répondre à des enjeux environnementaux, économiques et sociaux en luttant contre la précarité énergétique, contre le logement non-décent et, en favorisant l'adaptation des logements aux personnes en perte d'autonomie. L'opération façades « Colorons le Pays » est une action complémentaire à la politique de l'habitat et participe à l'amélioration du cadre de vie.

Par ailleurs, le Pays s'est engagé récemment à définir collectivement une trajectoire d'adaptation au changement climatique complétant l'objectif d'atténuation du changement climatique poursuivi par la mission Développement Durable et Transition Énergétique.

Une réflexion décloisonnée entre ces différentes missions, nous amène à proposer de répondre à l'appel à projet du Plan régional santé-environnement en proposant notre projet « Développer les compétences en santé-environnement des acteurs locaux ». Il s'agira d'une part de sensibiliser les élus et leurs agents aux enjeux de santé-environnement via l'organisation de deux colloques « Qualité de vie dans nos villages » et d'autre part de favoriser l'appropriation par les citoyens des enjeux liés à une alimentation favorable à la santé et à la préservation de l'environnement via l'animation d'un réseau d'ambassadeurs, constitué en « conseil citoyen de l'alimentation ».

Plus concrètement, il sera proposé aux élus et aux techniciens deux colloques qui pourront aborder les thèmes de l'urbanisme favorable à la santé, l'alimentation, l'adaptation au changement climatique, les déplacements...avec des entrées populationnelles :

- en octobre 2024 : Qualité de vie dans nos villages : les seniors
- en octobre 2025 : Qualité de vie dans nos villages : les enfants.

L'objectif de ces colloques est de sensibiliser les élus et leurs techniciens sur le lien entre la santé des habitants et leurs environnements et sur leurs capacités d'actions dans ce domaine. L'idéal étant à terme de pouvoir identifier dans les collectivités des élus référents en santé-environnement.

Dans le cadre du PAT, un collectif de citoyens ayant réalisé une action Défi Famille à alimentation positive, s'est constitué et est en demande d'actions pour poursuivre les échanges et s'approprier les défis autour de l'alimentation. Il s'agira alors d'organiser 12 rencontres autour des enjeux de la production agricole, de la transformation, de la commercialisation avec la participation d'acteurs du système alimentaire, engagés dans le mieux produire et mieux consommer. Les liens et les incidences entre système alimentaire, environnement et santé seront le fil conducteur, systématiquement abordés lors de ces rencontres. L'objectif est de renforcer un réseau d'ambassadeurs engagés autour du « mieux manger pour une meilleure santé et une préservation de l'environnement » et ainsi constituer un véritable « conseil citoyen de l'alimentation », sensibilisé, formé et œuvrant pour nous aider à déployer d'autres outils et actions de sensibilisation vers le grand public.

Le budget prévisionnel de ce projet est estimé à 30 896 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- dans le cadre de l'AAP PRSE pour 24 717 € (80 %)

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 6 179 € (20 %).

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le principe de cette candidature à l'AAP PRSE
- l'autoriser, le cas échéant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet
- l'autoriser, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 %.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur le principe de cette candidature à l'AAP PRSE
- autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet
- autorise le Président, si nécessaire, à modifier le plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 25 %.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 29 mars 2024

Le Président,
Jean ARCAS

